



Fiche pratique : Avez-vous fait votre Business Plan ?

POURQUOI UN BUSINESS PLAN ?

On pense souvent que le business plan est réservé aux entreprises... Mais pour une association aussi, c'est un outil précieux !

Le business plan permet de clarifier son projet, de savoir où on va et avec quels moyens, et surtout de convaincre des partenaires (financeurs, collectivités, mécènes, etc.). C'est un document qui présente à la fois :

- les objectifs de l'association,
- les actions envisagées,
- les ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières),
- et la stratégie de développement.

Il aide à structurer l'action, à anticiper les besoins, à mesurer la viabilité du projet, et à se donner une vision à moyen terme.

En résumé : faire un business plan, c'est prendre le temps de poser les bases solides pour un projet associatif durable et cohérent.

UN MODÈLE DE BUSINESS PLAN



CO'0Z peut faire, avec vous, le business plan de votre association... et le mettre en œuvre !

blandine@cooz.fr - 06 23 92 17 75

